

Corlay, samedi 15 juin 2019

Corlay

Un nouveau commissaire à l'hippodrome



Daniel Turquetil entouré par ses pairs, Hélène de Catuelan, Alain Le Guales et Philippe Garin, ainsi que Daniel Leboucher, président de la société de courses.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Trois questions à...

Daniel Turquetil,
nouveau commissaire de course
à l'hippodrome du Petit-Paris.

Quelles ont été vos motivations pour être commissaire ?

Cela fait environ cinquante ans que je fréquente les hippodromes du Grand Ouest, passionné des courses, plutôt galop, et particulièrement des courses d'obstacles. À la retraite depuis un peu plus d'un an et souhaitant être utile, cette fonction bénévole, pour rendre service aux sociétés de courses, s'est imposée.

Comment devient-on commissaire et en quoi consiste le rôle ?

Il faut être stagiaire au moins durant dix réunions hippiques, dont un certain nombre sur un hippodrome de première catégorie. Pour moi, ce fut Saint-Malo, Corlay et Guingamp. Une fois le stage réalisé, un examen a lieu sur deux jours, à Auteuil et Vincen-

nes. Je l'ai obtenu fin 2018. Le rôle est d'assurer la régularité des courses, de signaler les irrégularités, mais aussi de visionner les images de la course et de l'analyser. La pesée est assurée par un professionnel salarié et les vaccinations par un vétérinaire, sous la responsabilité des commissaires.

Pourquoi avez-vous choisi la société de courses de Corlay ?

J'habite à 30 km de Corlay et le Petit-Paris a toujours été mon hippodrome de cœur. À Corlay, se déroulent les courses que je préfère. Le superbe cadre champêtre de l'hippodrome ne me laisse pas indifférent.

Dimanche 16 juin, à 14 h, première journée de courses hippiques, à l'hippodrome du Petit-Paris. Animation pour les enfants. Restauration en salle panoramique, sur réservation, ou restauration rapide sur place. Tarif : 6 €, gratuit pour les moins de 18 ans. Contact : tél. 06 77 79 94 20, www.equi-deiz.fr